



Certificat de conformité concernant le réseau de chaleur ou raccordement

Réservé à l'Administration

Dossier numéro AEV :



La présente page interactive nécessite au minimum la version 8.1.3 d'Adobe Acrobat® Reader®. La dernière version d'Adobe Acrobat Reader pour tous systèmes (Windows®, Mac, etc.) est téléchargeable gratuitement sur le site de [Adobe Systems Incorporated](https://www.adobe.com/reader).

Avis important :

Toute demande incomplète ne pourra être instruite et sera retournée intégralement au demandeur.

Le présent certificat de conformité peut être introduit au lieu d'une facture détaillée et précise concernant les coûts effectifs du réseau de chaleur. Il est à remplir, signer, cacheter et dater par l'entreprise ou la personne responsable des travaux. Il doit être accompagné par toutes les factures d'acomptes, finales ou globales. Chacune de ces factures doit être accompagnée exclusivement par des avis de débits bancaires comme preuves de paiement.

Référence légale : Loi modifiée du 23 décembre 2016 instituant un régime d'aides pour la promotion de la durabilité, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables dans le domaine du logement (Mémorial A179/2022) et les règlements grand-ducaux pris en exécution de cette loi.

1. Informations concernant l'immeuble

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

L'immeuble se trouve à l'adresse suivante :

Numéro de rue* : Nom de rue* :

Code postal* : Localité* :

2. Informations concernant l'entreprise ou la personne responsable des travaux

Nom et prénom* :

Nom de l'entreprise* :

Numéro de rue* : Nom de rue* :

Code postal* : Localité* :

Téléphone : E-mail :

3. Déclarations de l'entreprise ou de la personne responsable des travaux

Le (la) soussigné(e) repris sous le cadre 2. déclare avoir observé tous les éléments pertinents pour pouvoir considérer la présente comme dûment remplie et complète et déclare que les informations ci-dessous sont sincères et véritables.

Le (la) soussigné(e) repris sous le cadre 2. déclare avoir connaissance que les renseignements fournis par lui (elle) sont traités conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel et qu'ils sont conservés dans une banque de données autorisée par règlement grand-ducal.

Le (la) soussigné(e) repris sous le cadre 2. déclare avoir pris connaissance de la loi 23 décembre 2016 instituant un régime d'aides pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine du logement (**Mémorial A179/2022**) et les règlements grand-ducaux pris en exécution de cette loi (**Mémorial A180/2022**). Veuillez naviguer vers le lien <https://environnement.public.lu/fr/support/protection-donnees/aev.html> pour prendre connaissance du détail de la protection de vos données, appliquée par l'Administration de l'environnement.

Fait à* :

Signature et cachet de
l'entreprise ou de la personne
responsable des travaux* :
(ou signature digitale)

le* :



Réseau de chaleur / Raccordement

Type d'installation (Merci de ne cocher qu'un seul point)

Réseau de chaleur nouveau alimentant au moins deux bâtiments d'habitation

Raccordement d'un bâtiment d'habitation à un réseau de chaleur existant

Numéros des factures acquittées en référence avec les travaux exécutés* :
(les avis de débits bancaires de ces factures sont à joindre à la demande)

Dénomination de la marque et du modèle précis de la station de transfert dans le cas d'un raccordement à un réseau de chaleur* :

Réseau de chaleur comprenant la partie jusqu'aux stations de transfert incluses

EURO
(hors TVA)

Raccordement à un réseau de chaleur comprenant la partie à partir de la station de transfert

EURO
(hors TVA)

Conduites isolées

EURO
(hors TVA)

Pompes de circulation

EURO
(hors TVA)

Systèmes de contrôle et de régulation

EURO
(hors TVA)

Travaux de tranchées

EURO
(hors TVA)

Frais de raccordement (matériel, hors la station de transfert de chaleur, et main d'oeuvre)

EURO
(hors TVA)

Installations périphériques

EURO
(hors TVA)

Frais d'installations propres aux éléments éligibles

EURO
(hors TVA)

Les frais liés à l'enlèvement, la neutralisation et le recyclage d'un réservoir à fioul (en cas de remplacement d'une chaudière à fioul existante)

EURO
(hors TVA)

Les frais liés au remplacement d'une chaudière fossile existante ou d'un chauffage électrique existant, combiné à une amélioration de la performance énergétique du système de chauffage

EURO
(hors TVA)

Total des coûts éligibles* :

EURO
(hors TVA)

Remarques supplémentaires :